

INSTRUCTIONS DE COURSE TYPES
Inter série Dériveurs

CHAMPIONNAT DE LIGUE VOILE LEGERE OCCITANIE

15 octobre 2023 Marseillan

Organisé par : Cercle de Voile de Marseillan (OPTI, INC, IND)

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau : sans objet

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est sous le barnum sur la terrasse devant le club, ils seront également mis en ligne à l'adresse <https://cvmarseillan.fr> et ils seront communiqués aux entraîneurs.

3.2 Le PC course est situé au bureau du club.

4. CODE DE CONDUITE

[DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé sur la terrasse au premier étage du club

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 15 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

5.3 [DP] L'affalé de l'aperçu à terre signifie « Les bateaux doivent rejoindre la zone de course ».

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Nbre de courses maxi
15/10/2023	Toutes	4 courses

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement 11h le dimanche.

6.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

OPTI Minimes + Open SKIFF : Pavillon vert avec sigle OPT
 OPTI Benjamins : Pavillon rose avec sigle OPT
 Catamarans : Pavillon HC
 Dériveurs : Pavillon DER

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS**, l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée ainsi que la longueur indicative des parcours.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont :

Parcours n°1 (Pavillon Blanc portant le chiffre 1 situé à l'arrière du comité) : OPTIMIST + Open SKIFF
 Parcours n°2 (Pavillon Blanc portant le chiffre 2 situé à l'arrière du comité) : DERIVEURS
 Parcours n°3 (Pavillon Blanc portant le chiffre 3 situé à l'arrière du comité) : CATAMARANS
 Parcours n°4 (Pavillon Blanc portant le chiffre 4 situé à l'arrière du comité) : CATAMARANS

10. MARQUES

10.1 voir annexe 2 : Parcours

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord** et **le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord**.

12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard **4 minutes** après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

12.4 Si 5 ou plus Open skiff sont inscrits à la régata, une bouée « XAV » sera mise au 2/3 sur la ligne de départ entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

Le départ des **Optimist** se fera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et la bouée « XAV »

Le départ des **Open Skiff** se fera entre la bouée « XAV » et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28). La bouée de changement de parcours sera une bouée cylindrique blanche.

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14.2 OPTIMIST + IND : Tous les concurrents ayant fini, devront immédiatement retourner dans la zone d'attente située sous le vent de la ligne de départ en empruntant la zone de retour concurrents.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :

15.2.1 Pour toutes les classes la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.

15.2.3 Une infraction aux règles entraînera l'application de l'annexe T

16, TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Temps limite pour finir après le 1 ^{er}
INC	40 minutes	50 minutes	20 minutes
IND	40 minutes	50 minutes	20 minutes
OPT	30 minutes	40 minutes	20 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas 20 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5). 60 minutes

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de **60 minutes** après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'accueil du CVM.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au fond du club. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

18 CLASSEMENT

18.1 1 course doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de **trois** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand **trois** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système **temps sur temps**.

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés, tels qu'ils ressortent des déclarations des concurrents lors de leur inscription ou des tables de rating de la FFVoile seront affichés au tableau officiel d'information au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

19 REGLES DE SECURITE**Canal VHF 77**

19.1 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.2 Utilisation du bout-dehors :

Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés : sans objet.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus doivent être évacués à terre par tout moyen.

25. EMBLEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le port.

26. PRIX

Des prix seront distribués à la discrétion du club.

Arbitres désignés :

Président-e du comité de course : Eric DESCRIAUX

Président-e du comité technique François BOTTRAUD

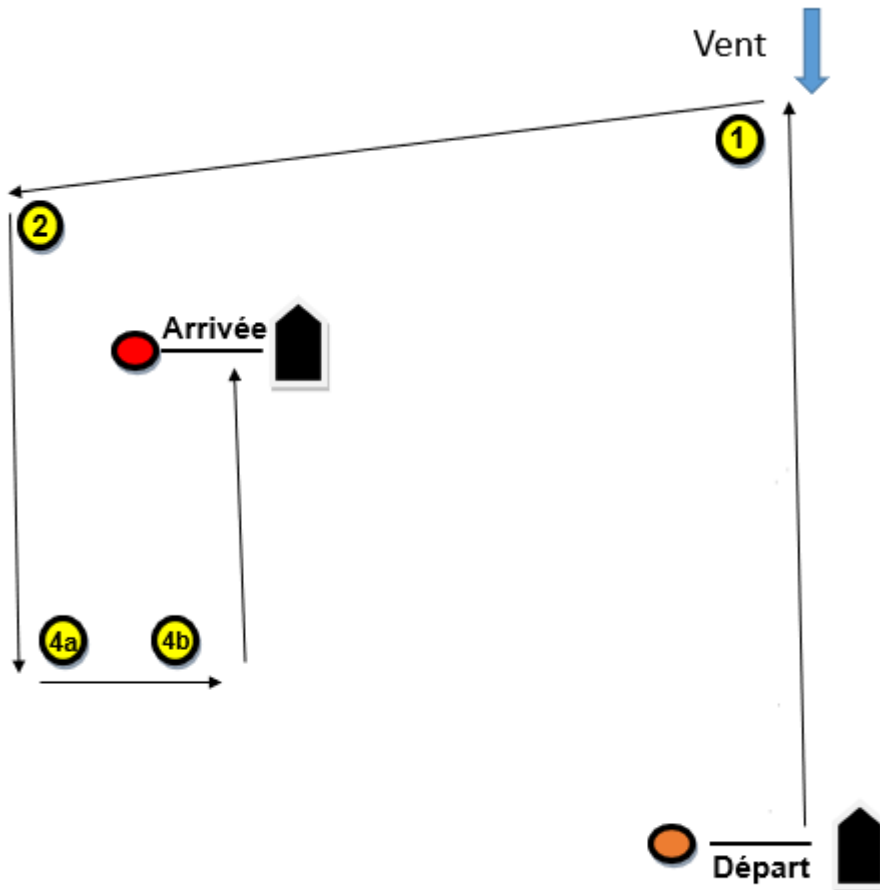
Président-e du jury : Nicolas COMPTA

ANNEXE ZONES DE COURSE

*Carte marine décrivant l'emplacement des zones de course
Préciser les zones qui sont des obstacles*



Annexe PARCOURS n°1 Optimist (pavillon blanc arborant le chiffre 1)



Parcours Optimist n°1

Départ, 1, 2, 4a, 4b (ce n'est pas une porte), Arrivée

Marques 1-2-4a-4b cylindrique jaunes

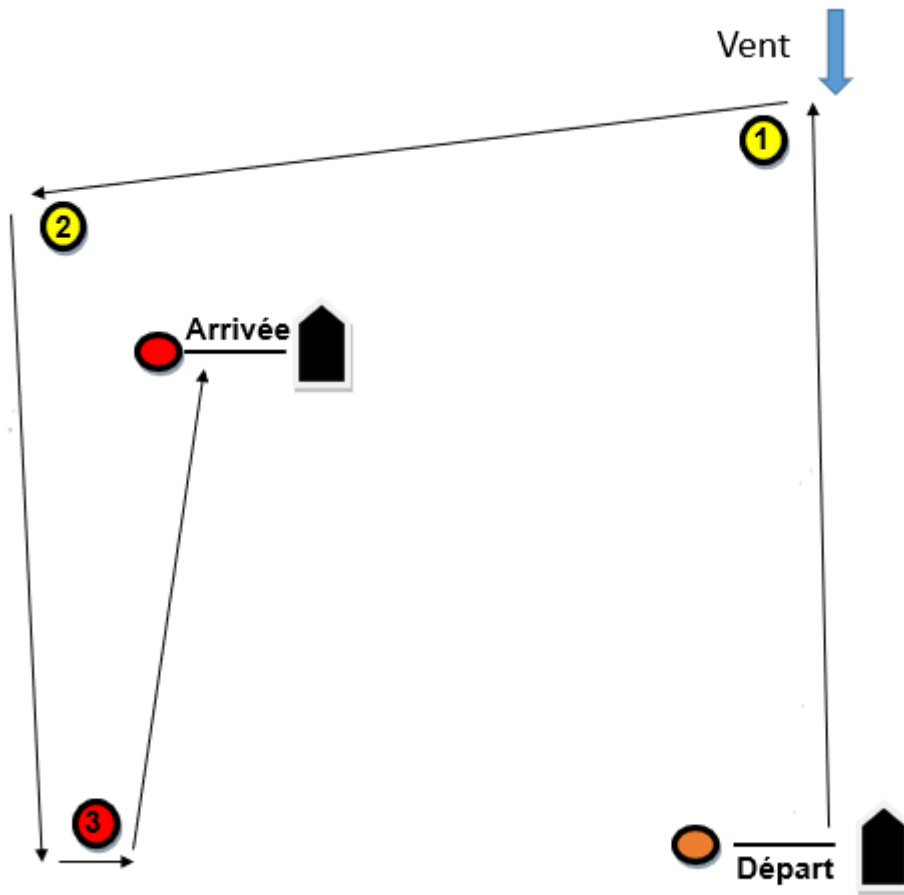
Marque départ cylindrique orange

Marque arrivée crayon Rouge

Canal VHF 77



Annexe PARCOURS n°2 Dériveurs (pavillon blanc arborant le chiffre 2)



Parcours Dériveurs n°2

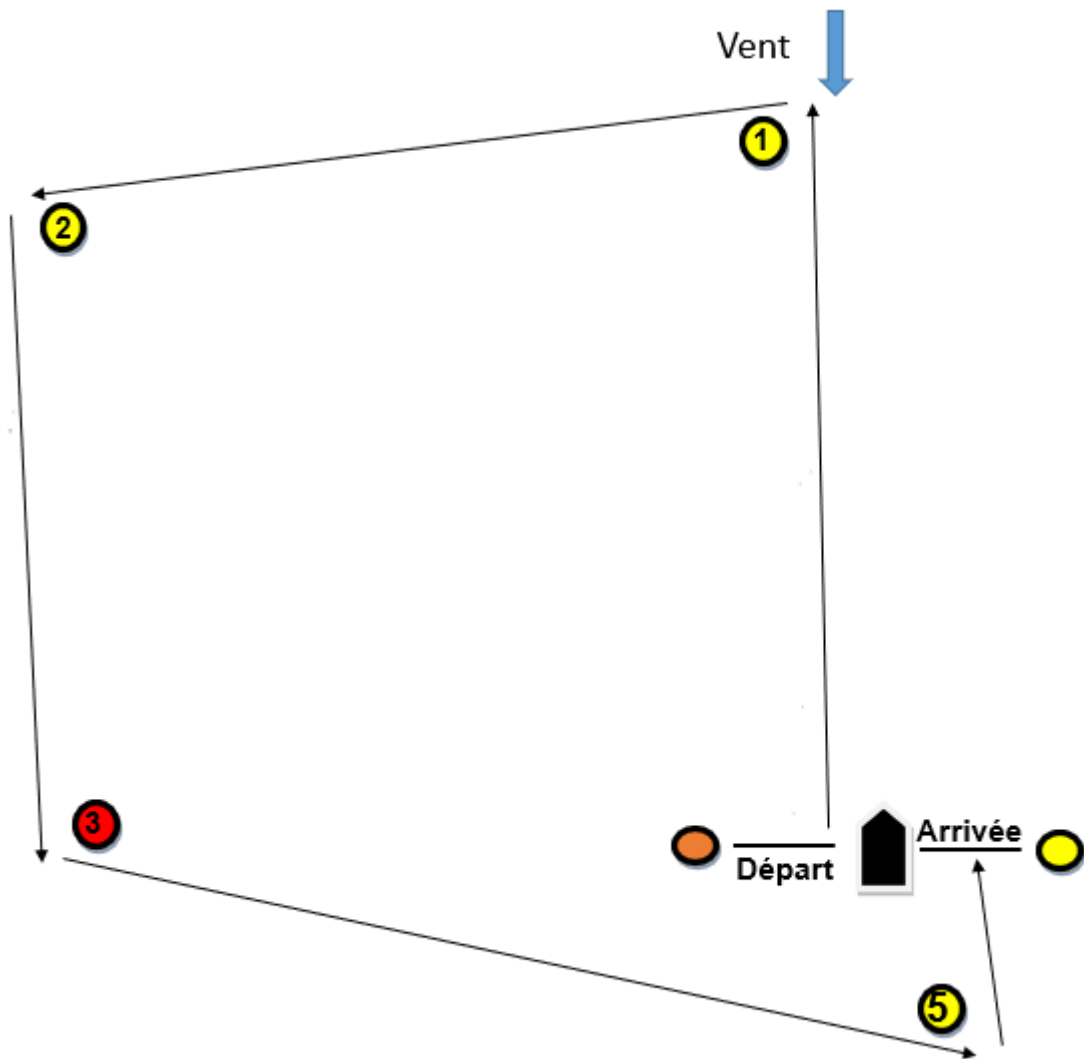
Départ, 1, 2, 3, Arrivée

Marques 1-2 cylindriques jaunes
 Marque 3 cylindrique rouge
 Marque départ cylindrique orange
 Marque arrivée crayon Rouge

Canal VHF 77



Annexe PARCOURS n°3 Catamaran (pavillon blanc arborant le chiffre 3)



Parcours catamaran n°3

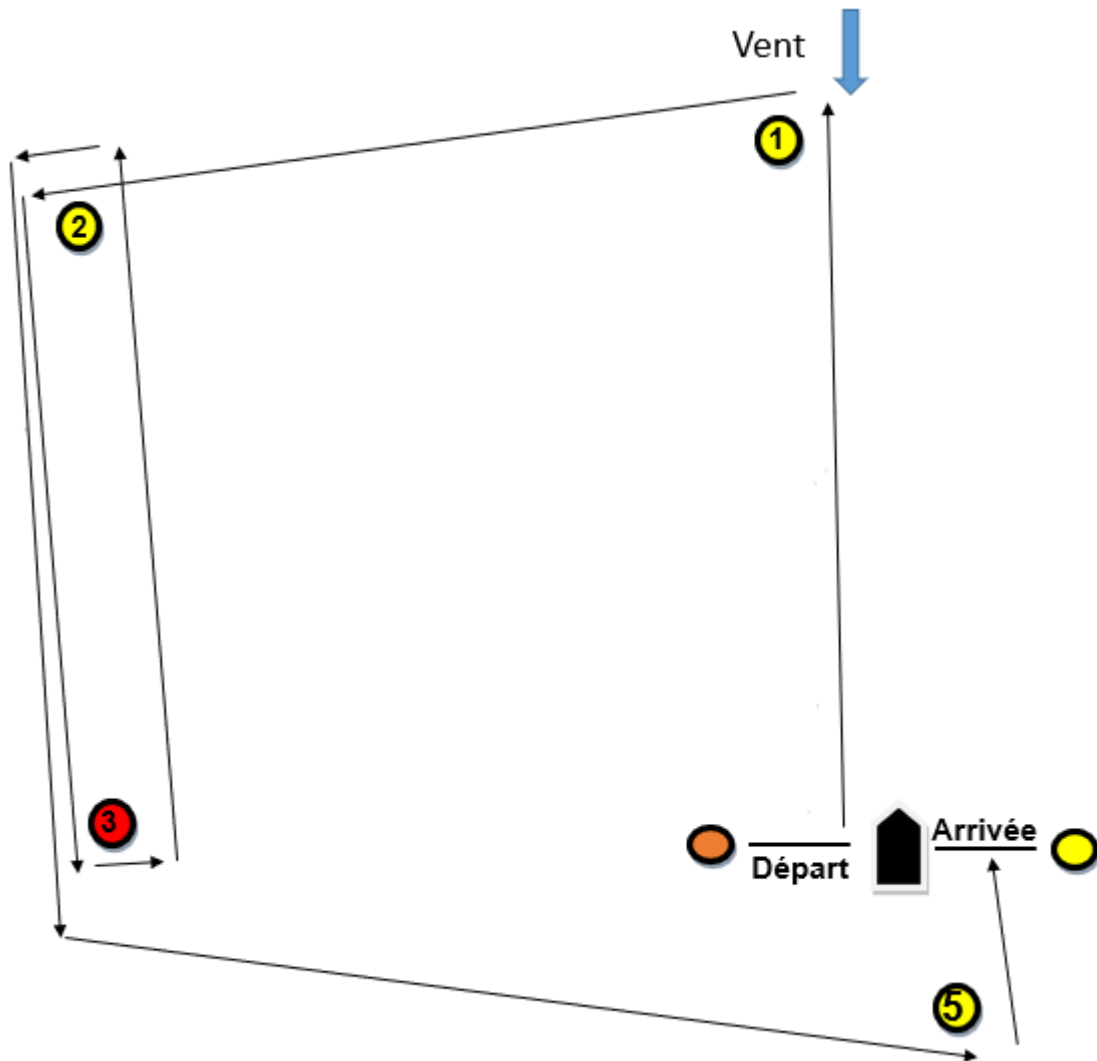
Départ, 1, 2, 3, 5, Arrivée

Marques 1-2 5 cylindrique jaunes
 Marque 3 cylindrique rouge
 Marque départ cylindrique orange
 Marque arrivée crayon jaune

Canal VHF 77



Annexe PARCOURS n°4 Catamaran (pavillon blanc arborant le chiffre 4)



Parcours catamaran n°4

Départ, 1, 2, 3, 2, 3, 5, Arrivée

Marques 1-2 5 cylindrique jaunes
 Marque 3 cylindrique rouge
 Marque départ cylindrique orange
 Marque arrivée crayon jaune

Canal VHF 77

